

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **50 (1914)**

Heft 7

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

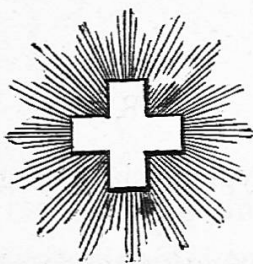
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L^{me} ANNÉE

N^o 7.



LAUSANNE

14 Février 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *On ne sait pas respirer. — Gymnastique de Ling dans les écoles de Genève (Suite). — Chronique scolaire : Suisse. Vaud. Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Examens d'admission aux Ecoles normales du canton de Vaud. — Récitation. — Rédaction. — Orthographe. — Comment enseigner les sciences à l'école primaire. — Croquis géographiques. Gymnastique. — Arithmétique.*

ON NE SAIT PAS RESPIRER

Si tant d'instituteurs, vers la quarantaine, sont au point de vue de la santé de vraies « loques », si tant d'institutrices sont, suivant l'expression courante aux Etats-Unis, des « épaves nerveuses », si tant de personnes d'un certain âge ne valent pas mieux que beaucoup de nos maîtres, c'est parce qu'on ne sait ni se reposer, ni manger, ni digérer ; c'est aussi, c'est surtout, disent les partisans de la gymnastique respiratoire, parce qu'on ne sait pas respirer.

On n'a pas le temps aujourd'hui de se regarder vivre. On mène une vie de fièvre. On néglige de fournir aux poumons non moins qu'aux estomacs les aliments essentiels faute desquels ils dépérissent : à ceux-ci nourriture appropriée, dûment mastiquée et insalivée ; à ceux-là oxygène et air pur. L'estomac se venge : de là, les dyspepsies, les gastralgies, les souffrances intestinales de toutes sortes et de toute gravité. Le poumon se venge : de là, la tuberculose et les innombrables maladies des voies respiratoires. Au total, malaises sur toute la ligne par suite d'une continuelle et double intoxication stomacale et pulmonaire : neurasthénie, artério-sclérose, usure de tout l'organisme bien longtemps avant l'âge, et, d'autre part, ravages de la tuberculose.

Nous sommes convaincu que la nécessité des respirations pro-

fondée est, en matière d'hygiène, la plus grande découverte de ces dernières années.

Autrefois, on vivait beaucoup plus en plein air : il n'y avait pas la vie de bureau, dans ces petites pièces surchauffées, hermétiquement closes, malsaines, où d'innombrables personnes passent leur vie.

Contre le « parfum des classes », fléau du corps enseignant, et fléau de tous les jeunes gens tour à tour, il n'y a qu'un remède : la saine respiration, la respiration profonde intelligemment pratiquée, la respiration au grand air ou dans une salle perpétuellement approvisionnée de ce grand air qui est l'aliment essentiel de la vie, la plus précieuse nourriture du sang, le grand chasseur et tueur de microbes.

Nous venons de découvrir la respiration profonde, mais, chose à peine croyable, les Chinois d'il y a deux mille ans, ces grands précurseurs de toutes les inventions modernes, l'avaient découverte avant nous. Un philosophe chinois, Chuang-Tzu, cinquante ans avant Jésus-Christ, écrivait ces lignes remarquables :

« Nos vigoureux vieillards dorment sans faire de mauvais rêves et se réveillent l'esprit calme. Ils pèsent leurs aliments et font de profondes aspirations pour respirer. Ces hommes solides respirent du fond de leurs poumons, tandis que le vulgaire ne respire que du bout des lèvres. »

* * *

Qu'est-ce donc que cette « respiration profonde » dont nous prétendons nous servir pour régénérer, pour refaire l'humanité ? La revue *l'Hygiène à l'Ecole* en a plusieurs fois exposé les bienfaits. Elle doit devenir l'exercice central de toute l'éducation physique ; elle doit être, à elle seule, la moitié de la gymnastique rationnelle, surtout pour les jeunes filles, parce qu'elle est la gymnastique de tous, des faibles, des malades, des enfants et des femmes autant que celle des hommes et celle des athlètes.

Dans la série des leçons de gymnastique, elle doit revenir sans cesse, comme un *leitmotiv*, de même qu'en musique débutant et virtuose doivent sans cesse s'assouplir aux mêmes exercices, « faire des gammes », sans jamais se lasser. A elle seule, la respiration

profonde peut même constituer de courtes leçons de deux ou trois minutes, à la sortie des classes notamment.

De même tout homme intelligent devrait procéder à une dizaine de respirations profondes en plein air dès son lever et encore à la sortie de toutes les réunions, cafés, cercles, théâtres, cinémas, conférences, etc., où l'on respira insuffisamment, et où l'on respira de l'air déjà respiré, déjà vicié ; nous devrions tous prendre cette habitude : ce serait d'un profit immense pour chacun de nous.

On a pu affirmer que celui qui respirerait profondément une centaine de fois par jour au grand air, à dix ou douze moments différents, qui se serait habitué depuis le jeune âge à procéder à huit ou dix respirations profondes toutes les heures ou toutes les deux heures suivant les endroits où se sont effectuées les respirations précédentes, on a pu affirmer que celui qui se serait régulièrement plié à cette gymnastique respiratoire ne pourrait pas devenir tuberculeux. La respiration profonde au grand air, de plus en plus régularisée, telle serait, en attendant le remède spécifique qui est bien long à venir, le remède presque sûr de la terrible tuberculose.

C'est que la respiration profonde constitue un vrai lavage des poumons. Elle envoie l'air dans toutes les alvéoles pulmonaires. Elle déplisse ces alvéoles, les gonfle, elle en chasse les résidus d'air que vicia le contact d'un sang impur.

Avec la respiration ordinaire à fleur de poumon, la plupart des vésicules pulmonaires ne sont jamais baignées d'oxygène. Il en va tout autrement quand on envoie dans les poumons non pas le demi-litre de l'inspiration ordinaire, mais les trois ou quatre litres d'air pur, d'air rempli d'oxygène que fait pénétrer en nous la respiration profonde opérée en plein air. Alors, par le mouvement d'expiration suivant, on expulse des poumons l'air corrompu chargé de bacilles qui tend à y séjourner.

On a comparé ce nettoyage des poumons par l'air pur au nettoyage de la maison par la ménagère ; si elle époussette ou balaie insuffisamment, dans les coins, au plafond, sur les meubles, des poussières, des saletés, toiles d'araignées et autres demeurent : seule la respiration profonde, comme le nettoyage à fond d'un ap-

partement, fait disparaître la saleté et les microbes des moindres coins et des moindres replis.

Qui s'étonnera, dans ces conditions, qu'elle puisse constituer le remède essentiel, et surtout le remède puissamment préventif de la tuberculose pulmonaire, la plus fréquente de toutes? Qui s'étonnera en outre que, donnant au sang l'oxygène qui le purifie et l'enrichit, elle soit pour le cœur, pour les vaisseaux artériels, pour tous les muscles, pour tout le système nerveux, le tonique par excellence? qu'elle constitue par suite contre presque toutes les maladies un moyen sûr de prophylaxie? Chaque jour, tout l'organisme se trouve nettoyé, fortifié, rajeuni. Grâce à la pratique de la respiration profonde, on se sent un autre homme, on vit d'une vie nouvelle. Que dis-je? on se reprend à aimer la vie et à vouloir la donner, tandis que la plupart des « mal fichus » et des demi-vivants que sont tant de nos compatriotes hésitent à créer des vivants.

* * *

On connaît les expériences probantes faites, il y a quatre ans, pendant six mois, par le Dr Marage dans une école primaire de Paris et les résultats extraordinaires (accroissement du tour de poitrine, disparition des attitudes vicieuses, des omoplates saillantes, santés améliorées) obtenus en six mois grâce à cinq minutes par jour d'exercices de respiration !

Pour que la respiration, profonde ou non, puisse toujours se produire dans un milieu sain, il faut que l'instituteur soit obsédé par cette idée : procurer sans cesse à ses élèves et à lui-même un air respirable, en finir à tout prix avec « le parfum des classes » qui est un poison, mais qui est aussi une honte.

GEORGES ROSSIGNOL.

Introduction de la gymnastique de Ling dans les Ecoles de Genève. (Suite.)

Une méthode, un programme, voilà donc deux choses acquises. Nous serions trop modestes, si nous ne mentionnions pas que la direction des leçons de gymnastique par des dames dans tous nos établissements scolaires de jeunes filles est encore une victoire. Il y a vingt ans, on nous déclarait la chose impossible.

Enfin, ce dont il faut féliciter encore davantage notre Département de l'Instruction publique, c'est d'avoir institué en 1901 le poste d'Inspectrice de gym-

nastique. Genève est, croyons-nous, le seul canton suisse à avoir cette organisation. Voilà du bon féminisme !

Les progrès dont nous nous réjouissons n'ont pas été uniquement les résultats scolaires signalés.

Quelques maitresses, parmi celles qui avaient suivi les deux premiers cours normaux, trouvèrent utile de former à nouveau, chaque hiver, un cours de gymnastique sans aucun caractère officiel. C'était en 1895, le début de ces leçons, reprises chaque année, avec l'entrain habituel, leçons qui ont établi entre fonctionnaires des liens de bonne camaraderie, de profonde amitié, leçons dans lesquelles le plaisir, le rire et le chant accompagnent l'effort physique et font oublier les fatigues de la classe.

De 1895 à l'année dernière, ces cours ont réuni 459 participantes et ont varié de 9 à 37 élèves. Nous y avons eu des fonctionnaires de l'enseignement enfantin primaire, secondaire et privé. Des noms fidèles se retrouvent dans les listes de tous ces cours.

En 1902, une idée germa chez l'une des participantes, et ce fut un enthousiasme unanime pour l'approuver. Alors était fondée notre Société de Gymnastique, la première société de Gymnastique de dames à Genève ! En 1912, comme elle sent ses ailes se déployer, elle ne veut plus garder son caractère absolument féminin, elle prend le nom de Société genevoise d'Education physique, elle ouvre ses portes plus grandes et accueille des membres ne faisant pas partie de l'enseignement officiel. Elle compte aujourd'hui 95 membres. Leur petite cotisation annuelle de un franc a suffi jusqu'à présent pour faire face aux dépenses.

Quel est son but ?

L'article premier de ses statuts est ainsi rédigé :

La Société s'assigne pour buts :

1° La pratique des exercices de gymnastique entendus dans un esprit scientifique et basés sur les principes de Ling.

2° La pratique des jeux et des sports.

3° La propagande des principes rationnels de l'éducation physique.

Qu'a-t-elle fait dans ses 11 ans d'existence ?

Elle organise chaque hiver un cours de fonctionnaires et un cours pour ouvrières. Elle organise une promenade de printemps et une promenade d'automne, remplacée en 1913 par une réunion familière offerte à ses membres et amis. Elle a fait donner aux maitresses des leçons de danse, des cours de jeux en plein air et des cours de natation. Elle offrira, cette année, un prix de natation aux élèves de la 1^{re} classe (section pédagogique). Elle a fait l'acquisition de tableaux démonstratifs pour l'enseignement de la gymnastique. Son comité a étudié tout ce qui se présentait concernant cette branche ; un appui moral ou financier a été donné suivant le cas ; il a délégué une représentante aux différents Congrès d'Education physique.

La Société s'était affiliée à l'Alliance suisse des Sociétés féminines, mais elle a vu la nécessité de s'en retirer : son activité et ses fonds étaient plus nécessaires ailleurs.

Elle fait maintenant partie du groupe coopératif de vacances qui a pour but de faciliter financièrement un séjour de campagne.

Nos membres désirant continuer en plein air leurs ébats après les cours d'hiver, la Société a loué un jeu de tennis et elle ne rêve pas moins que d'avoir à son entière disposition une campagne où sera développé l'enseignement de divers jeux.

Nous terminons là cette causerie rétrospective. Ce retour au passé nous semblait salubre. Il est bon parfois de s'arrêter un peu pour reprendre haleine et revoir le chemin parcouru.

Nous devons une pensée reconnaissante aux disparus, aux ouvriers de la première heure. Ils ont semé, ils ont dirigé les premiers travaux. Mais, nous voulions aussi adresser des paroles d'encouragement aux jeunes. Ce sont elles, qui, par leur entrain, leur sympathie, leur confiance, leur travail, ont aidé à chasser la routine pour faire place à des idées plus nouvelles. Qu'elles continuent à maintenir l'union entre elles, et à travailler avec conscience, persévérance et modestie à leur noble tâche d'éducatrices ! C'est en elles qu'est l'avenir ! C'est sur elles que nous comptons pour faire progresser l'Ecole ! M^{me} BALLET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE. — Pour la Jeunesse. — La fondation « Pour la Jeunesse » fait savoir que la vente des timbres et cartes en décembre 1913 a produit, déduction faite de la valeur d'affranchissement, la somme de 255.000 francs.

Le Conseil de la fondation adresse un cordial merci à tous les collaborateurs et donateurs.

VAUD. — Prêchi-prêcha. — L'enfant est crédule et on profite souvent de sa naïveté. Comme preuve, voulez-vous que je vous raconte une leçon d'anti-alcoolisme donnée à des enfants de 10 à 14 ans, par un personnage officieux qui s' imagine aisément que le prêchi-prêcha est le seul moyen efficace de combattre l'alcoolisme. Il parlait de la gentiane jaune et, voulant tenter un grand coup, il accoucha de ce qui suit : « Chers enfants, vous voyez cette plante (il en avait une avec lui); eh bien, le bétail qui pâture sur nos montagnes s'en détourne avec mépris et ne la mange pas !

L'homme, cette créature de Dieu, cet être supérieur, etc..., que fait-il ? Il arrache la plante, distille ses racines, en extrait une liqueur et.... oh terreur ! il la boit ! »

Vous avouerez que, comme argument, c'est plutôt mesquin, et qu'à ce taux-là, il vaut mieux se taire. Nous sommes pour l'enseignement anti-alcoolique, mais pour un enseignement juste, logique, basé sur les expériences scientifiques, appuyé par des données exactes, démontrées par des tableaux faits par nos médecins. Avec le prêchi-prêcha, trop à la mode souvent, on n'apprend rien d'exact à l'enfant, on lui bourre la tête d'absurdités et le plus souvent on le dégoûte de tout; on en fait un sceptique et un incrédule. Il faut que ceux qui prétendent enseigner la jeunesse se documentent et le fassent surtout avec beaucoup de tact.

Ne multiplions pas outre mesure les réunions de tout genre qui détournent l'enfant de son travail scolaire habituel et qui lui fournissent un prétexte pour

ne plus faire ses devoirs, ni apprendre ses leçons. Comme dans tout, ne visons pas à la quantité, mais à la qualité! A. D.

JURA BERNOIS. — Le Conseil général de *Bienne* a adopté, en décembre dernier, un nouveau règlement fixant les traitements du corps enseignant primaire. Ce règlement augmente de 200 fr. le traitement initial des maîtres et de 100 fr. celui des institutrices; il raccourcit les périodes pour le calcul de la haute paye: le maximum est atteint au bout de 12 ans (autrefois 16); à l'avenir, on comptera aux nouveaux élus la moitié des années passées au service d'autres communes.

A partir du 1^{er} janvier 1914, les instituteurs primaires de Bienne toucheront donc un traitement initial de 2850 fr. (2050 fr. de la Commune et 800 fr. de l'Etat); avec les augmentations périodiques, ce traitement pourra atteindre 4000 à 4300 fr. Pour les institutrices, le minimum sera de 2250 fr. et le maximum de 3500 à 3650 fr.

L'article 4 du nouveau règlement oblige les membres du corps enseignant à élire domicile dans la commune de Bienne.

L'article 5 dit que les traitements ordinaires sont payables par mois et les augmentations d'âge par trimestre.

La ville de Bienne a donc repris, dans le canton, le rang que lui disputaient, quant au traitement des maîtres primaires, quelques autres communes importantes, comme Berthoud, Thoun, Interlaken, Langenthal. La capitale reste, comme de juste, en tête de la liste.

Avec ses 85 classes primaires, son école secondaire, son gymnase, son école de commerce, son école professionnelle, Bienne a un budget scolaire de 460 000 francs (dépenses nettes). C'est un joli denier pour une ville de 26 000 habitants!

*** La Direction de l'Instruction publique a réélu en qualité de membres de la *Commission des écoles normales du Jura*: MM. Virgile Chavannes, député à Porrentruy; Albert Gylam, inspecteur scolaire à Corgémont; Albert Baumgartner, instituteur à Bienne; Alex. Hof, directeur à Delémont, et Aug. Poupon, inspecteur scolaire à Porrentruy. A. B.

BIBLIOGRAPHIE

Vers la joie, par Jules Fiaux. Un volume petit in-16 broché f. 1. Librairie Payot & Cie, Lausanne.

Ce petit opuscule pourrait s'intituler aussi: *De l'hygiène morale par la gaieté*, ou bien, renouvelé d'Erasmus: *Eloge du rire*.

M. J. Fiaux, l'éloquent apôtre des doctrines altruistes, ne se lasse pas de prêcher l'optimisme. Il nous faut tendre, dit-il, vers la joie, car l'état de joie représente une augmentation, une intensification de la vie. La joie est le principe même de la vie. La tristesse, elle, au contraire, représente un amoindrissement de la vie. Elle nous est par conséquent funeste et nous devons la fuir. D'un côté tout est avantage et profit, de l'autre désavantage et perte. L'auteur passe en revue les différentes causes de tristesse montrant qu'en aucun cas il n'est nécessaire ni raisonnable de s'abandonner à l'affliction. Il nous faut toujours et à tout prix vouloir être gai dans notre propre intérêt comme par amour du prochain sur lequel le spectacle de notre propre joie peut avoir une salutaire

influence. Point n'est besoin d'ajouter que cette joie doit savoir s'adapter aux circonstances et ne pas se manifester sous des formes insultantes. Toutefois, comme on n'arrive pas d'emblée à chasser immédiatement la tristesse, l'auteur donne au lecteur un petit cours d'entraînement à la gaité. Puis, quittant les sécheresses de la théorie, il nous conte dans une narration colorée et vivante l'histoire divertissante d'un moine dont la gaité communicative, après avoir gagné sur terre presque tous ceux qui l'approchaient, se vit finalement appelé à réconcilier le ciel et l'enfer en les fondant dans un immense délire de joie. Vouez-vous à la joie, nous dit en substance l'auteur, et elle sera pour vous une source intarissable de contentement et de succès en même temps que de bénédiction pour autrui.

La souffrance, par Frank Thomas. — Genève, à la librairie Jeheber, 1914.

Est-il un problème plus controversé, dont l'étude soit plus ardue et dont la solution laisse subsister autant de points d'interrogation que celui de la souffrance ?

M. F. Thomas, le distingué prédicateur du Victoria Hall, vient de publier une réconfortante étude de cette question peu nouvelle, à coup sûr, et cependant éternellement moderne. — 1. « La souffrance vient-elle de Dieu ? 2. D'où vient la souffrance ? 3. La victoire sur et par la souffrance », telles sont les trois faces de la question étudiée par l'auteur.

C'est le travail d'un chrétien profondément sincère et convaincu. On peut en recommander la lecture à tous ceux que cette question angoisse et préoccupe ; et qui n'angoisse et ne préoccupe-t-elle pas ? Lisez, et vous fermerez le livre plus éclairé et mieux disposé à accepter les dispensations souvent si mystérieuses de la Providence. H. L.

Le choix d'une profession pour ceux qui vont quitter les écoles au printemps cause bien des soucis à beaucoup de pères de famille et de jeunes gens. C'est à ce moment qu'un aide utile et sûr serait le bienvenu ; aussi l'Union suisse des Arts et Métiers s'est-elle préoccupée de cette importante question. La commission centrale des examens d'apprentis a fait paraître (chez Büchler & Co, à Berne) un opuscule intitulé : *Le choix d'une profession*, qui est destiné à donner aux parents, aux éducateurs et aux autorités tutélaires des règles simples, courtes, basées sur une longue expérience et sur une connaissance approfondie de la grave question qui préoccupe tous les amis de la jeunesse. Cette brochure tient particulièrement compte de ce qu'il nous faut en Suisse ; elle a été élaborée et revue par des hommes compétents et pratiques. On y a joint un tableau des principaux métiers, avec indication du temps nécessaire à un bon apprentissage, ainsi qu'une traduction des conseils de Maître Hämmerli, sur le choix d'un patron d'apprentissage.

Cet opuscule ne coûtant que f. 0,30 et à partir de 10 exemplaires f. 0,15 pièce, nous espérons que les autorités tutélaires et scolaires l'achèteront en grand nombre pour en pouvoir distribuer un exemplaire à chaque garçon quittant l'école au printemps.

Reçu : *Almanacco del popolo ticinese*. Edito per cura della Società degli Amici dell' Educazione e di Utilità pubblica. N° 70. 1914. Prix f. 0,50.

PARTIE PRATIQUE

**Examens d'admission
aux Ecoles normales du canton de Vaud en 1913.**

ORTHOGRAPHE

GARÇONS.

Le jardin de l'instituteur.

Au besoin, on enseignerait l'agriculture sur sa fenêtre, rien qu'avec un pot de fleurs. Il faut que le pot soit drainé, et il l'est au moyen d'un trou. A la terre du pot, on ajoute de l'engrais par poignées, comme on en ajoute par charretées à la terre des champs. Avons-nous semé de la graine, nous l'enterrons avec les dents d'une fourchette en fer recourbée, qui nous sert de herse, puis nous tassons la terre remuée, en appuyant la main en guise de rouleau. La terre du pot se dessèche-t-elle au soleil et à l'air, nous l'arrosons. Pousse-t-il dans le pot des herbes inutiles et gourmandes, nous les enlevons, comme on les enlève des champs par le sarclage.

Dans un jardin de quelques ares, nous labourons le sol avec une bêche, au lieu de le labourer avec une charrue ; nous y enterrons les graines avec un râteau de bois ou de fer, au lieu de les enterrer avec de grandes herse ; nous foulons avec les pieds la terre ensemencée, au lieu de la fouler avec de lourds rouleaux ; nous sarclons avec de petits outils, au lieu de sarcler avec de gros outils ; nous donnons de l'eau avec des arrosoirs, au lieu de la donner avec des rigoles ; nous faisons nos charrois avec des brouettes, au lieu de les faire avec des tombereaux, des charrettes et des chariots.

Les théories sont les mêmes dans un cas comme dans l'autre ; les applications ont le même but et ne diffèrent que dans les proportions et les moyens. En somme, le jardinage n'est qu'une réduction très perfectionnée de la grande culture ; c'est pourquoi nous vous disons qu'en faisant du jardinage, l'instituteur enseignera la grande culture.

FILLES.

Le rossignol.

Le rossignol est le roi des oiseaux chanteurs. Petit, vêtu de roux et de gris blanc, il ne paie pas de mine et n'est point fait pour être vu de près ; il lui faut le demi-jour lunaire, le mystère du feuillage ou l'obscurité de la nuit ; mais, sous cet habit plus que modeste, quelle organisation de poète, quelle verve passionnée, servie par un merveilleux instrument !

Fin d'avril il entre en scène. Il arrive des pays où le soleil est toujours ardent ; il y a pris des notes chaudes et métalliques, et il nous rapporte un écho de l'Orient lumineux et coloré. Le volume de sa voix est surprenant, et plus surprenante encore la robuste organisation de ce frère oiseau qui peut passer des nuits entières à chanter. Aussi il faut à cet artiste une alimentation toute spéciale : point de graines, point de fruits aqueux et débilitants, mais de la chair vive et, pour ainsi dire, saignante. Les vers, les insectes, les larves de fourmis composent sa nourriture exclusive. Comme la plupart des chanteurs, il est grand mangeur,

et grand mangeur d'aliments riches en substances azotées. A ce régime tonique, ses muscles acquièrent une vigueur étonnante et sa voix prend une ampleur et un timbre sans pareils.

C'est un enchantement que cette mélodie magistrale et sans cesse variée. Elle exprime tout : la mélancolie et la joie, la tendresse et la passion. Le chant, débutant par de rapides et frémissantes roulades, se transforme en un bercement plein de câlineries, entrecoupé de longs soupirs ; notes profondes et vibrantes, qui s'exhalent lentement comme autant d'appels à l'amour ; puis, brusquement, l'artiste change de ton. Ce ne sont plus que des fusées, des trilles, un pétilllement de vocalises sonores, et tout cela de nouveau vient se fondre en une confuse et rêveuse mélodie. Dans cette musique originale, il semble qu'on sente l'odeur des mugnets et des reines des bois, la verdure des feuilles naissantes, le bouillonnement et la joie de la vie en plein épanouissement.

COMPOSITION

GARÇONS : Nos soldats.

FILLES : Entre mes heures d'école.

ARITHMÉTIQUE

GARÇONS.

1. Une fabrique expédie à l'un de ses clients une caisse contenant pour fr. 396 de chapeaux de 3 prix différents. Il y a 4 fois plus de chapeaux de fr. 9 que de chapeaux de fr. 12, et 3 fois plus de chapeaux de fr. 7 que de chapeaux de fr. 9. Combien y a-t-il de chapeaux de chaque valeur ?

Réponse : 12 chapeaux à fr. 9 ; 3 à fr. 12 et 36 à fr. 7.

2. Un ouvrier doit faire dans la journée $7\frac{1}{2}$ m. d'ouvrage. Il a travaillé pendant $5\frac{1}{2}$ heures dans la matinée en faisant $\frac{5}{11}$ en $\frac{8}{15}$ d'heure. On demande à quelle heure il aura terminé son travail, s'il le reprend à 1 h. après-midi et s'il fait $\frac{3}{4}$ m. par heure ?

Réponse : à $4\frac{3}{4}$ h.

3. Un marchand achète 12 pièces de vin pour fr. 1080 fr. Il a payé fr. 83,25 de droits et fr. 19,60 pour le transport. Chaque pièce contenait 250 l. et il s'en est perdu 2 % par évaporation. Combien doit-il revendre le litre pour gagner fr. 140,15 sur le marché ?

Réponse : fr. 0,45.

FILLES.

1. Dans un pays, on a récolté dans une certaine année 99 253 000 hl. de blé ; la huitième partie de la récolte ayant été réservée pour semence, le reste a été consommé dans le pays. On admet que chaque habitant consomme 259 kg. par an et qu'un hl. de blé pèse 74 kg. Déterminez d'après cela quelle était cette année la population de ce pays ?

Réponse : 24 813 250 habitants.

2. Un ouvrier s'est chargé de faire un ouvrage qui mesure $62\frac{1}{4}$ m. Il peut en faire 15 m. en $6\frac{1}{4}$ jours. Dans la première semaine il a travaillé $4\frac{2}{3}$ jours, dans la 2^{me} $5\frac{1}{2}$ jours, dans la troisième $6\frac{3}{4}$ jours. On demande combien il recevra pour ce qui lui reste à faire, sachant que le mètre de cet ouvrage est payé fr. 3 ?

Réponse : fr. 64,95.

3. Un boulanger fait transporter chez un meunier 6 sacs de blé contenant chacun 150 l. dont le poids est les 0,76 du poids du même volume d'eau. Le meunier constate à l'arrivée des sacs un déchet de 0,01. Le blé perd les 0,25 de son poids par la mouture. Combien le boulanger pourra-t-il faire de kg. de pain avec ses 6 sacs, sachant que 4 kg. de farine donnent 5 kg. de pain, et quelle somme retirera-t-il à raison de fr. 0,40 le kg. ?

Réponses : 634,8 kg.; fr. 253,94.

(Communiqué par U. BRIOD.)

RÉCITATION

A genoux !

Pour les petits :

A cinq ans, l'on n'est encore
Qu'un petit être incomplet,
Qu'une fleur qui veut éclore,
Qu'un tout petit oiselet ;
C'est alors que notre mère
Joint nos menottes déjà,
Et nous dicte la prière
Que sa mère lui dicta.
Près d'une femme chérie
Qui tremble en secret pour nous,
C'est à genoux que l'on prie,
A genoux !

Et pour les grands :

Mais il est une autre femme
Qu'il faut aimer sans repos :
Qui l'oublie est un infâme,
Qui la sauve est un héros !
Celle-là, c'est la patrie !
Gardons-la de tout danger ;
Et si quelqu'un l'injurie,
Amis, courons la venger !
Quand vient l'heure du martyre,
Pour mieux ajuster les coups
C'est à genoux que l'on tire :
A genoux !

TH. BOTREL.

NOTES : Théodore Botrel, poète et chansonnier breton, né en 1868. — Les vers ci-dessus sont une gracieuse et profonde invocation des souvenirs relatifs à l'enfance (1^{re} strophe) et à l'amour de la patrie (2^e strophe).

Rédaction : Traduire librement en prose les idées contenues dans ce charmant morceau. 1. Tableau adorable du petit enfant joignant les mains et disant à genoux mille choses aimables. — 2. Tableau du défenseur de la patrie qui se met à genoux afin de bien ajuster ses coups.

RÉDACTION. *Degré intermédiaire.*

La convalescence.

PLAN : Un de vos petits amis est en convalescence. Que faites-vous pour le distraire ?

SUJET TRAITÉ : Paul a eu une bronchite. Il est maintenant en convalescence. Il doit garder la chambre et s'ennuie un peu.

Je vais le voir après la classe du soir. Je lui raconte ce qui s'est passé en classe. Je porte chez lui quelques-uns de mes joujoux et je reste une heure en sa compagnie. Ainsi il trouve les journées moins longues. Je lis dans ses yeux qu'il est heureux de me voir arriver.

ORTHOGRAPHE. *Degré supérieur.*

A midi.

Ainsi qu'un rire gracieux de fillette, ou que le murmure charmeur de l'eau courante, sur les cailloux du lit de la rivière, douze coups, légers et clairs, de la tour de l'Hôtel de ville, se sont répandus soudain, en musique joyeuse, sur les toits où le soleil faisait danser l'ardoise bleue.

Douze coups, lents et détachés, sonores et rieurs, s'égrènent sur la place, s'éparpillant dans le désordre des hautes maisons grises, s'atténuant au carrefour des rues.

Un chaud soleil fait rutiler les toitures, étinceler les vitrines abondamment remplies ; quelques rayons perdus viennent lutiner sur les petites vagues de la fontaine.

Sur la place, à l'ordinaire déserte, la circulation devient plus intense avec les minutes. La petite cloche, qui, de nouveau, s'est tue, semble avoir réveillé tout un monde endormi et caché. Et soudain, à peine l'appel sonore a-t-il cessé que, de toutes les allées, des foules se précipitent. Ainsi qu'une fourmilière mise en agitation par le bâton d'un intrus, la place s'agite, devient bruyante, tumultueuse, toute pleine d'un monde qui grouille et fourmille. Et, de chaque porte débouchent de larges chapeaux à ailes rabattues, de menues robes entravées, des bourgeois graisseux, de longues blouses blanches. Tout ce monde pressé s'entasse, se coudoie un instant, puis se disperse et remplit les nombreuses ruelles adjacentes.

Et c'est une force, une puissance, qui travaille pour le bien des peuples, que, dans ce court moment, on a contemplé : l'armée puissante des travailleurs.

ETYMOLOGIE : *S'atténuer*, de *ad*, et *ténuis*, *ténu* ; rendre plus mince, devenir moindre. *Carrefour*, latin *quadrifurcum*, qui a quatre fourches ; endroit où se croisent plusieurs routes. *Circulation*, latin *circulationem*, mouvement en cercle, mouvement des voyageurs et des marchandises. *Intense*, latin *intensus*, tendu ; grand, fort, vif. *Intrus*, latin *intrusus* ; qui s'introduit sans en avoir le droit, dans un lieu, une affaire. *Adjacent*, latin *ad* et *jacere* ; situé auprès.

Faire chercher encore la signification de : coup, s'égrener, rutiler, entravée, bourgeois, disperser, contempler.

FAMILLES DE MOTS : *S'égrener*, grains, graine, grainier, grainetier, granulé, granulation, granivore, grenier, grenu. *Circulation*, circuler, circulant, cercle, encercler, circonférence, cirque (racine *circum*, autour). *Fourmiller*, fourmilier, fourmilière, fourmillement, formique, fourmi-lion.

GRAMMAIRE : Faire chercher les verbes et les indiquer à l'infinitif. — Faire conjuguer les verbes pronominaux : se répandre, s'égrener, s'éparpiller, se taire, se précipiter, s'agiter, s'entasser, se coudoier, se disperser. — Analyse des propositions subordonnées et coordonnées.

RÉDACTION : La sortie des ateliers. La place principale à midi.

GEORGES GRUFFEL.

COMMENT ENSEIGNER LES SCIENCES A L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'expérimentation. (Suite¹.)

Réfraction de la lumière.

1^o *Réfraction par l'eau.* Plonger obliquement un crayon dans un verre d'eau (fig. 11) et constater que l'extrémité, de la partie immergée A est vue en A', et, par suite, qu'un rayon AI, qui passe de l'eau dans l'air, se réfracte suivant IB (en se rapprochant de la surface).

Remarque. Il est bon que le rayon qui émerge de l'eau arrive dans l'œil sans rencontrer la paroi du verre, comme le représente la figure.

2^o *Réfraction par une lame de verre.* Prendre une lame de verre D, à faces parallèles, de $\frac{1}{2}$ à 1 cm. d'épaisseur, et la poser sur une feuille de papier blanc E, reposant sur la table (fig. 12). Mettre dessus une bande de carton mince C

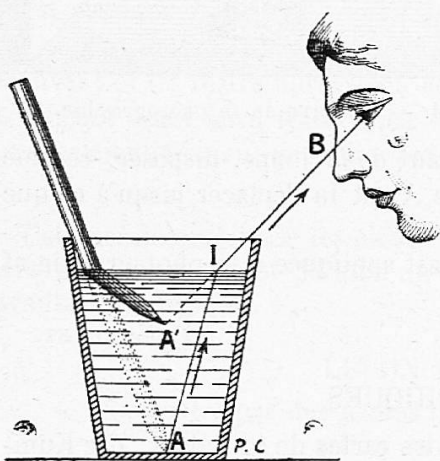


Fig. 11. — Un crayon vu dans l'eau.

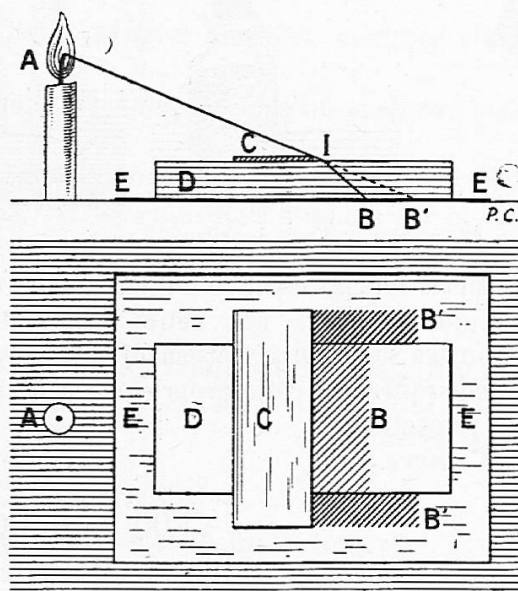


Fig. 12. — Ombre portée à travers le verre.

(découpée dans une carte de visite), et un peu plus large que la lame de verre, puis, à une petite distance — de 10 à 15 cm. — placer une bougie allumée, courte de préférence, pour que les rayons incidents sur le carton soient très inclinés. Cela fait, observer l'ombre portée par le carton sur le papier : la limite de cette ombre n'est pas la même à l'intérieur et à l'extérieur du verre.

Conclure de cette observation qu'un rayon AI se réfracte suivant IB en traversant la lame de verre.

Remarque. La lame de verre pourra être constituée par plusieurs lames minces superposées (deux ou trois vieux clichés $6\frac{1}{2} \times 9$, par exemple).

3^o Réfraction par une lentille.

a) Recevoir des rayons solaires sur une loupe et constater (en opérant dans un endroit peu éclairé) qu'ils convergent en un même point (le foyer), et déterminer la distance de ce point à la lentille (distance focale).

¹ Voir l'*Educateur*, nos 1 et 4.

Constater, à l'aide d'une feuille de papier blanc, que ce foyer est très lumineux et, avec une allumette, qu'il est très chaud. (Disposer l'allumette comme l'indique la fig. 13.)

b) Fixer la loupe au bouchon d'un petit flacon lesté par du sable (fig. 14), et, à une distance supérieure à sa distance focale, mettre un écran vertical E (feuille

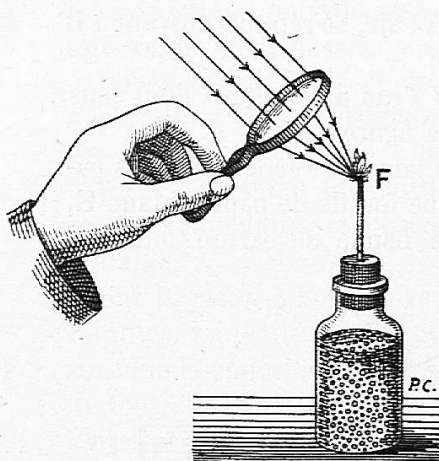


Fig. 13. — Foyer d'une lentille.

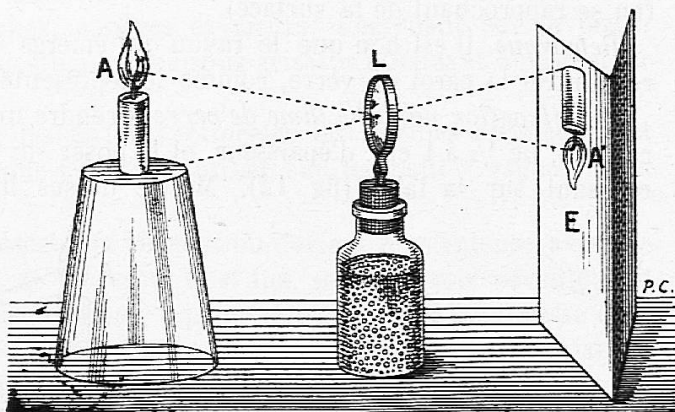


Fig. 14. — Principe de la photographie.

de papier fort pliée par le milieu); puis, en avant de la loupe, disposer, comme l'indique la figure, une petite bougie allumée A, et la déplacer jusqu'à ce que son image se produise nettement sur l'écran.

Remarquer que cette propriété des lentilles est appliquée à la photographie et à la projection.

(A suivre.)

P. CHAUVET.

CROQUIS GÉOGRAPHIQUES

Ainsi qu'on peut le lire sur la couverture des cartes de la Suisse, par Kummerly, il est offert en vente des « cartes de contours Leuzinger », au prix modeste de 10 c. l'exemplaire (par 25 ex.). Beaucoup d'instituteurs ont pensé sûrement qu'il serait bien agréable de pouvoir, à l'occasion, disposer de cartes semblables dans nos classes pour divers exercices, notamment pour les croquis géographiques. Malheureusement, 10 c. la feuille, c'est encore trop cher pour des exercices après lesquels la feuille est, dans bien des cas, hors d'usage.

Voici un procédé qui, pour être simple et bon marché quant au matériel nécessaire, réunit les mêmes avantages et me rend d'excellents services. Peut-être pourra-t-il en rendre à d'autres qu'à moi.

Le matériel, le voici : a) du papier d'emballage mince, *transparent*, quoique assez ferme; (papier dit parchemin, prix : 80 c. le kg. chez un papetier en mi-gros). Couper ce papier en feuilles de dimensions un peu inférieures au format de nos atlas Rosier. — b) Des crayons de couleur (fournitures pour l'enseignement du dessin).

Lorsqu'un sujet a été suffisamment étudié en classe, que les différentes parties

en ont été traitées séparément, puis dans leurs rapports entre elles, et afin de m'assurer dans quelle mesure les élèves ont saisi ces rapports, j'ai recours au petit exercice graphique suivant :

Supposons que le sujet étudié est un de nos cantons suisses, soit, d'abord, le relief du sol, chaînes et sommets de montagnes, puis vallées et rivières, puis les passages et enfin les localités.

Je fais distribuer à la classe les feuilles de papier transparent et les crayons de couleur, une feuille et un crayon par élève. Puis je propose le problème suivant : Calquez, sur la carte de votre atlas, avec votre crayon de couleur, (afin de distinguer ce qui est calqué de ce qui ne l'est pas), les limites, les lacs et les rivières. Et, atlas fermés, avec ces données, vous marquerez sous dictée, avec le crayon ordinaire et en les désignant par une ou deux lettres, les sommets, passages ou localités que je nommerai.

Ou bien, étant donné par calque, les limites, lacs et localités, marquez rivières, montagnes et passages.

Ou bien, étant donné quelques sommets, quelques rivières ou quelques localités, dessinez les autres.

On peut naturellement varier les données à volonté, selon ce qu'on veut faire trouver ; et les restreindre selon ce qu'on se croit en droit d'attendre des élèves. L'on peut aussi faire tracer, par des lignes pointillées, des itinéraires de voyages, particulièrement par voie ferrée ou par cols et routes de montagne.

Cet exercice intéresse les élèves et les occupe tous individuellement. Il prend très peu de temps et permet un contrôle sérieux et facile. Ce ne sont pas là avantages à négliger.

A. STEINER.

LEÇON DE GYMNASTIQUE

(exécutée par des jeunes filles de l'Ecole secondaire de Genève
sous la direction de Mlle J.-E. Jentzer, professeur.)

1. *Exercices d'ordre* : a) St. ouv. Ms. Tête. Demi-flexion jambes et abaissement des bras latéralement. — b) St. ouv. Fl. Tête arr. — c) St. ouv. Fl. et ext. des bras latéralement, en haut. — d) St. ouv. Ms. H. fente oblique avant. — e) St. ouv. Ms. H. rot. Tronc.

2. Extension dorsale à l'espalier avec prise des mains. Grande fl. tronc avant et en bas. — Chute oblique. St. ouv. Ms. H. flex. rapide jambes.

3. a) Grimper cordes verticales (1^{re} section). — b) Grimper corde oblique (2^{me} section).

4. a) Marche d'équilibre sur homme retournée avec élévation du genou et ext. de jambe en avant (1^{re} section). — b) Marche d'équilibre en avant sur banc retourné (2^{me} section).

Course en montant et en descendant sur bancs obliques. — Ronde : « La Mistenaire ».

5. En position couchée faciale sur le banc : Bras levés, fl. Tr. avant (appui mutuel).

6. En position assise sur le banc : Ms. H. Chute Tronc arr. (bancs parallèles). Marche. Course (2 minutes). Marche avec ext. du pied en avant.

7. Bras levés. Flex. latérale Tr. (appui d'un pied sur la camarade en position demi-agenouillée.

8. Saut à l'appui (homme). — Saut sur corde (3 pas d'élan). — *Jeu* : Balle chassée.

9. a) St. obl. avant. Fl. des bras, Elévation sur ptes. pds. avec ext. des bras latéralement. — b) St. ouv. Elévation des bras en avant et en haut, abaissement des bras latéralement en bas.

Solution du problème pour les maîtres

du N° 2, 10 janvier 1914.

Soient : x le nombre de sous indiqué par le père ;

y » » » *bene*.

Nous aurons l'équation suivante, en exprimant toutes les sommes en sous :

$$xy - (32 - y)(x + 1) = 33$$

ou, après simplifications :

$$xy - 32x - 32 + xy + y = 33$$

$$\text{et } 2xy - 32x + y = 65.$$

On tire de là la valeur de y :

$$y = \frac{32x + 65}{2x + 1}$$

En opérant la division, on trouve comme quotient 16 et comme reste 49,

$$\text{donc } y = 16 + \frac{49}{2x + 1}$$

x étant un nombre entier, l'expression $\frac{49}{2x + 1}$ doit être entière ; il faut pour cela que $2x + 1$ soit facteur de 49, c'est-à-dire $= 1, 7$ ou 49 .

$$1^{\circ} 2x + 1 = 1 \text{ donne } x = 0$$

$$2^{\circ} 2x + 1 = 7 \quad \text{»} \quad x = 3$$

$3^{\circ} 2x + 1 = 49 \quad \text{»} \quad x = 24$, contraire à la donnée, puisque le nombre de sous est inférieur à 20.

La seule solution est donc $x = 3$, d'où $y = 23$.

Le nombre des *bene* est donc de 23, et le père donnait, à chacun de ceux-ci, 3 sous à l'enfant.

P. PERRELET.

Problème pour les maîtres.

Deux groupes de 4 instituteurs, A et B, de Neuchâtel-ville, ont projeté de participer au Congrès de Lausanne en juillet prochain. Ils ont déjà loué à cet effet, prévoyant que les trains seront pris d'assaut, une automobile qui, malheureusement, ne pourra prendre que 4 voyageurs à la fois. Le conducteur leur a alors proposé de transporter d'abord les 4 personnes du groupe A ; après un certain parcours, nos 4 instituteurs poursuivraient leur route à pied, et l'automobile reviendrait en arrière pour prendre les 4 personnes du groupe B, qui auraient commencé la route à pied. On demande à quel endroit l'automobile devra rebrousser chemin pour que les 8 amis arrivent en même temps à Lausanne. L'automobile marche à une vitesse de 35 km. à l'heure et les piétons font 5 km. à l'heure. De plus, dès Neuchâtel, les distances sont les suivantes :

Yverdon 36 km. ; Ependes 42 ; Chavornay 47 ; Eclépens 53 ; Cossonay 60 ; Vuflens 64 ; Bussigny 68 ; Renens 70 ; Lausanne 75.

Adresser les réponses au Rédacteur de la partie pratique avant le 1^{er} mars prochain.

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide,
approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

500 élèves en 4 ans
Les plus beaux succès

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Dans sa séance du 3 février 1914, le Conseil d'Etat a nommé :
à titre définitif, Mlle Blanche WAHLEN en qualité de maîtresse secondaire au
collège mixte de Payerne.

AVIS DE LA GÉRANCE

Sauf pour les nouveaux abonnés qui recevront dans le courant de la semaine un remboursement en recouvrement de leur abonnement, auquel nous les prions de réserver bon accueil, notre compte de chèques postaux II 125 est encore à la disposition de nos lecteurs jusqu'au 20 février prochain.

Afin d'éviter un croisement avec le remboursement, prière de ne plus verser après cette date au dit compte le montant de l'abonnement.

Nos abonnés de l'étranger sont priés également de nous envoyer dans le même délai, leur abonnement pour 1914.

Pour pouvoir tenir compte des changements d'adresses pour le numéro de la semaine, il est nécessaire que la Gérance en soit avisée avant le mardi à midi.

Le Gérant,

J. CORDEY.

ALLEMAND

Jeune fille désirant apprendre la langue allemande, trouverait pension à conditions favorables. Ecole secondaire. Vie de famille. Piano. Jardin. Bonnes références. S'adresser à M. N. Tschopp, inspecteur des pauvres (ancien instituteur), Liestal.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne, Renseignements et conférences gratuits.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

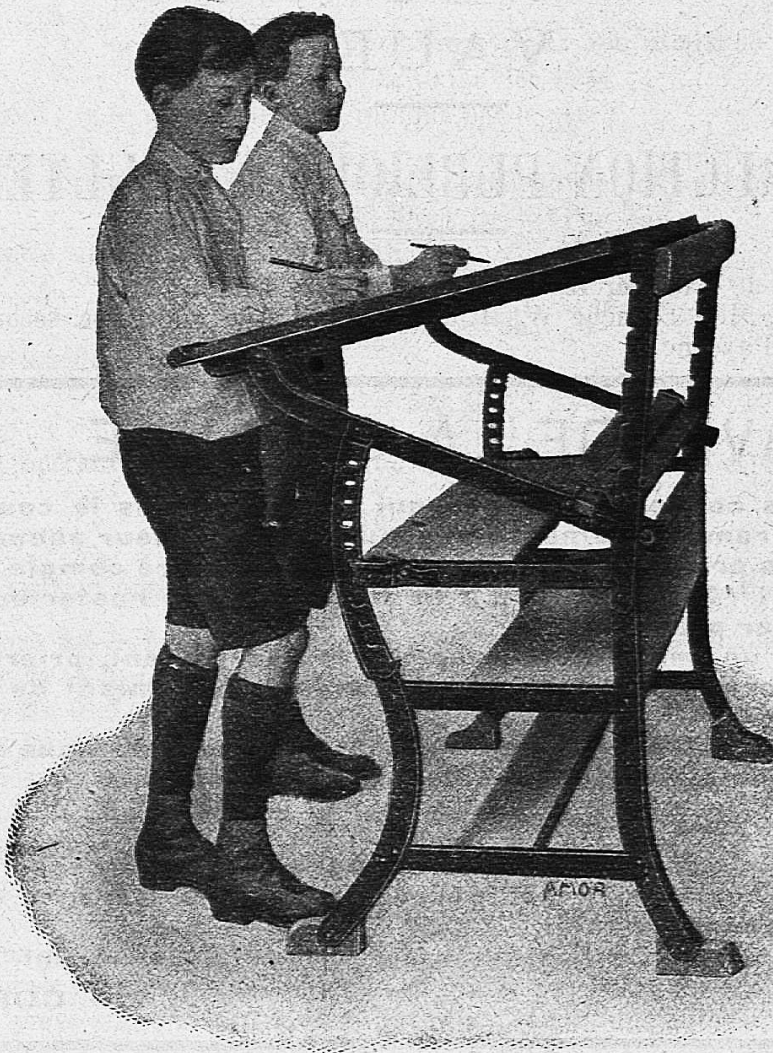
Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole. — Dépôt à LAUSANNE.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.
Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 37.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADÉAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS	St-LOUIS	MILAN	BRUXELLES
1878-1889-1900	E.U.A. 1904	1906	1910

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

WOHLFAHRT & SCHWARZ

NIDAU-BIENNE

Fabrique de PIANOS

(avec simple ou double table d'harmonie)

Ces PIANOS sont très recommandés

EN VENTE CHEZ

FŒTISCH FRÈRES (S. A.)

à Lausanne, Neuchâtel et Vevey

Seuls représentants pour les cantons de Vaud, Neuchâtel
et Jura Bernois.

*Ouvrages recommandés tout spécialement et indispensables
aux artistes-amateurs*

COURS THÉÂTRAL COMPLET

par F. MUFFAT et A. QUEYRIAUX

1 ^{er} volume	L'Art Lyrique.	Fr. 2.—
2 ^e »	L'Art Dramatique	Fr. 2.—
3 ^e »	L'Art de la Diction	Fr. 2.—
4 ^e »	L'Art de la Pantomime	Fr. 1.60
5 ^e »	L'Art du Maquillage	Fr. 1.35

RENEZ, J.	L'art de se grimer	Fr. 1.—
GRANVILLE, L.	Manuel pratique de Maquillage à l'usage d. amateurs	Fr. 0.60
BRACHART, A.	L'Art de se maquiller et de se grimer	Fr. 1.25
—	Traité pratique sur l'Art de la mise en scène	Fr. 2.50
AUBERT,	L'Art mimique	Fr. 3.—
BLAIZE, J.	Pour monter et jouer une pièce en famille, à l'école, dans les sociétés, etc. Avec 41 gravures	Fr. 1.50
TRISTAN, BERNARD.	Auteurs, Acteurs, Spectateurs	Fr. 3.50
BRACHART, A.	Machinerie scénique et bruits de coulisses (Vient de paraître)	Fr. 1.—

Librairie théâtrale

FŒTISCH FRÈRES. S. A. LAUSANNE

La plus importante maison de ce genre en Suisse.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

1^{re} ANNEE. — No 8.

LAUSANNE — 21 Février 1914.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · REUDIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

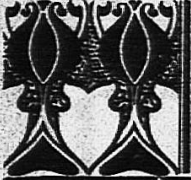
On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie} LAUSANNE



Jeune maître secondaire de la Suisse allemande, capable d'enseigner l'anglais, qu'il a appris en Angleterre et en Ecosse, **CHERCHE PLACE** dans une école ou un Institut de la Suisse française ou de la France.

S'adresser à M. Fritz BENDER, 54 Davidsbodenstrasse, 54, Bâle.



Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 35, Lausanne

 Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.



Diplôme intercantonal

pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère,
(degré inférieur).

S'adresser pour renseignements et inscriptions, avant le 31 mars 1914, au président de la commission, **M. Marchand**, directeur de l'Ecole normale, à Porrentruy, ou au secrétaire, **M. Mégroz**, chef de service au Département de l'instruction publique, à Lausanne (H 30850 L)

AVIS DE LA GÉRANCE

Sauf pour les nouveaux abonnés qui recevront dans le courant de la semaine un remboursement en recouvrement de leur abonnement, auquel nous les prions de réserver bon accueil, notre compte de chèques postaux II 125 est encore à la disposition de nos lecteurs jusqu'au 20 février prochain.

Afin d'éviter un croisement avec le remboursement, prière de ne plus verser après cette date au dit compte le montant de l'abonnement.

Nos abonnés de l'étranger sont priés également de nous envoyer dans le même délai, leur abonnement pour 1914.

Pour pouvoir tenir compte des changements d'adresses pour le numéro de la semaine, il est nécessaire que la Gérance en soit avisée avant le mardi à midi.

Le Gérant,

J. CORDEY.

JULES CAUDERAY

ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403

LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique: Nyffenegger, Lausanne.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique: *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

MANUELS D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

publiés sous la direction de M. Léon MORF,

Professeur à l'Université de Lausanne.

DROIT COMMERCIAL ET USUEL SUISSE

Manuel complet à l'usage des commerçants, industriels, écoles
de commerce, juristes, fonctionnaires
et du public en général,

par MM. H. GROGG, professeur à l'Ecole de Commerce de Bâle ;

D^r H. RENNEFAHRT, avocat à Berne

et C. STEFFEN, directeur de la Banque Cantonale Bâloise.

Edition française par H. BOVAY, D^r en droit, avocat.

2 vol. in-8 ; chaque vol. broché, 2 francs.

La publication d'une traduction française de cet ouvrage si estimé en Suisse allemande donne satisfaction aux vœux fréquemment exprimés par les cercles intéressés. *Les professeurs de nos écoles de commerce se plaignaient* de l'absence de tout manuel de droit commercial répondant aux exigences de l'enseignement de cette importante branche d'étude. En effet, il n'existait pas jusqu'ici d'ouvrage scolaire où l'élève puisse aller chercher les notions juridiques qu'il doit connaître. Le **Droit commercial et usuel suisse** vient combler cette lacune, et il sera certainement apprécié pour son *caractère scientifique, l'abondance des renseignements* qu'il contient tant au point de vue *pratique* qu'au point de vue *théorique*, sa *clarté*, sa *netteté* qui en font une lecture attrayante, quelle que soit parfois l'aridité du sujet.

Ce manuel n'offre pas un moindre intérêt pour *les commerçants* et d'une façon générale *pour toutes les personnes qui doivent connaître les lois et usages du commerce*. La pratique montre à quel point *cette connaissance est nécessaire et quels préjudices elle peut éviter*. Pour assurer la rapidité et la sécurité des transactions commerciales il faut savoir respecter à l'instant voulu des *règles précises* pour ne pas perdre son droit et peut-être le bénéfice entier d'une opération. Le **Droit commercial et usuel suisse** donne des *renseignements complets, pratiques et clairement exposés* sur les diverses matières avec lesquelles il est nécessaire d'être familiarisé.

Cet excellent résumé de toute une partie de notre législation civile — celle précisément qui a la plus grande portée pratique — est un vrai trésor de renseignements. Tous les maîtres de l'enseignement primaire supérieur, ceux qui enseignent les branches commerciales et l'instruction civique dans les classes secondaires et les écoles de commerce, ainsi que les élèves de ces dernières, trouveront dans cet ouvrage unique en son genre, un très précieux auxiliaire.